L'assurance du salut

Déclaration officielle de position des Assemblées de Dieu

(Adoptée par le presbytère général durant la session du 5 au 7 août 2017.)

Compte tenu de l'enseignement biblique selon lequel la sécurité du croyant dépend d'une relation vivante avec Christ (Jean 15:6) ; compte tenu de l'appel biblique à mener une vie dans la sainteté (Hébreux 12:14 ; 1 Pierre 1:16) ; compte tenu de l'enseignement clair selon lequel un homme peut voir son nom retiré du livre de vie (Apocalypse 22:19) ; et compte tenu du fait que celui qui croit pour un temps peut tomber (Luc 8:13); le Conseil général des Assemblées de Dieu désapprouve la position de la sécurité inconditionnelle qui soutient qu'il est impossible qu'une personne sauvée une fois puisse à nouveau être perdue. (Règlement intérieur, article IX.B.1)

Les Assemblées de Dieu affirment l'enseignement biblique selon lequel les personnes entrent dans une relation personnelle de salut avec Christ par la puissance régénératrice du Saint-Esprit, qui les attire à la repentance et à la foi en Christ. Jésus a décrit cette expérience initiale du salut comme une « nouvelle naissance » (Jean 3:3-6), tout comme le fit l'apôtre Pierre (1 Pierre 1:3). De même, Paul a écrit : « Il nous a sauvés [...] par le bain de la régénération [paliggenesia : « renouvellement » ou « nouvelle naissance »] et le renouvellement du Saint-Esprit » (Tite 3:5), et a également utilisé le terme « nouvelle création » pour désigner cet événement salvateur transformant (2 Corinthiens 5:17).

Au moment de la nouvelle naissance, appelée théologiquement « régénération », le Saint-Esprit entre dans le croyant, lui apportant l'assurance du pardon de ses péchés, un renouveau spirituel et une relation personnelle avec Dieu. « L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu » (Romains 8:16). Cette relation dynamique avec Dieu par son Esprit, initiée et soutenue par la foi, est le fondement de la sécurité du croyant.

Les enseignements bibliques suivants soutiennent et orientent la croissance vers la maturité et la persévérance du croyant dans sa relation avec Christ :

- Le salut est accessible à toute personne (Luc 19:10 ; Jean 3:16 ; Romains 10:11-13 ; Hébreux 2:9 ; 2 Pierre 3:9 ; Apocalypse 22:17).
- Le salut est reçu et assuré par la foi (Romains 3:28 ; Galates 2:20-21 ; Éphésiens 2:8 ; Philippiens 3:9 ; Hébreux 10:38 ; 1 Pierre 1:5).
- Le salut est un conflit continu avec la tentation et le péché (Romains 1:32 ; 1 Corinthiens 3:1-3, 3:5-8 ; 5:9-13 ; Hébreux 3:12-14 ; 12:1 ; 1 Jean 1:8 ; 3:8).
- Le croyant peut perdre son salut ou l'abandonner en se détournant volontairement du Christ (Jean 17:12 ; 1 Timothée 4:1 ; 5:12, 5:15 ; Hébreux 6:4-6, 10:26-27, 10:38 ; 2 Pierre 2:20 ; 1 Jean 5:16).

I. Dieu a pourvu au salut de chaque personne

Dieu désire que chaque personne soit sauvée, une vérité que la Bible expose à maintes reprises (Luc 19:10 ; Jean 3:16 ; Romains 10:11-13 ; Hébreux 2:9 ; 2 Pierre 3:9 ; Apocalypse 22:17). Le dessein salvateur éternel de Dieu est exprimé dans les paroles mêmes de Jésus : « Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu » (Luc 19:10) ; autrement dit, il désire sauver tous les êtres humains. Au début de l'Évangile de Jean, Jésus est présenté comme « l'Agneau de Dieu, qui ôte le péché du monde » (Jean 1:29). Le grand

thème de l'Évangile s'ensuit : « Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle » (Jn 3:16).

Les épîtres pauliniennes réitèrent également le plan rédempteur universel de Dieu : « [...] Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité » (1 Timothée 2:3-4). « [...] [L]e Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, surtout des croyants » (1 Timothée 4:10). « Car la grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes, a été manifestée » (Tite 2:11). C'est ce qu'on appelle la grâce prévenante, la grâce que Dieu accorde avant le salut, attirant tous les hommes vers le salut et leur permettant d'accepter ou de rejeter son offre. Après avoir exprimé à de nombreuses reprises l'offre universelle de salut de Dieu, la Bible se termine opportunément par une invitation adressée à toute l'humanité : « [...] que celui qui a soif vienne ; que celui qui veut prenne de l'eau de la vie, gratuitement » (Apocalypse 22:17).

Malheureusement, certaines traditions chrétiennes en sont venues à une vision de la souveraineté de Dieu qui affirme que seul un nombre limité d'humains est capable de répondre à l'offre de salut de Dieu. En outre, ces traditions soutiennent que le sacrifice expiatoire du Christ n'est pas prévu pour tous. Elles supposent que Dieu a souverainement décrété, depuis l'éternité, de n'élire au salut qu'un nombre limité de personnes. Cette croyance s'enracine dans un certain nombre de passages bibliques qui soulignent effectivement la souveraineté de Dieu dans son action salvatrice. Par exemple, les paroles de Jésus dans l'Évangile de Jean indiquent clairement que le Père doit agir pour attirer les humains dans ses desseins d'élection (Jn 6:37; 6:44; 6:65). Un autre texte fréquemment cité est Romains 9:11-18, qui relate comment Dieu a préconnu la vie de Jacob et d'Ésaü et souligne l'élection souveraine de Jacob au lieu d'Ésaü par Dieu. Dans ce passage, suit la métaphore biblique du souverain potier exerçant un contrôle sur l'argile, qui est souvent citée à l'appui de la souveraineté absolue de Dieu dans l'accomplissement du salut humain (Rm 9:20-21).

Cependant, si ces passages enseignent certainement que Dieu est souverain dans tout ce qu'il fait, ils ne constituent pas un déni de la liberté humaine dans la réponse à l'Évangile. L'élection de Jacob plutôt que d'Ésaü impliquait ce que Dieu savait à l'avance que chacun d'eux ferait. L'histoire sacrée de la Genèse relate de manière vivante les décisions personnelles de Jacob, qui a lutté avec Dieu et a répondu de manière hésitante dans la foi. L'image du potier est une représentation éloquente et puissante de la souveraineté de Dieu, mais l'effort singulier du potier pour créer un récipient de qualité n'a en aucun cas pour but d'enseigner que Dieu passe délibérément à côté de certaines personnes, les laissant ainsi se perdre éternellement. Ce genre de passages ne contredit pas le « quiconque croit » de Jean 3:16 et la provision de Dieu pour tous, comme cela est si souvent exprimé dans la Bible.

L'apôtre Paul a placé les desseins salvateurs de Dieu dans une perspective divine lorsqu'il a écrit : « Car ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à être semblables à l'image de son Fils, afin que son Fils soit le premier-né de beaucoup de frères » (Romains 8:29). Dans ce passage crucial, il n'est pas montré que Dieu nie la liberté et la capacité de choix de l'humanité. Au contraire, Paul montre que Dieu a pris des dispositions depuis l'éternité pour ceux dont il a su d'avance qu'ils répondraient à l'Évangile et croiraient en Christ. Le terme grec traduit par « connus d'avance » (proginōskō) exprime le fait que Dieu connaît les personnes depuis l'éternité. Il est également important de noter que le verbe « connaître » (grec ginōskō; hébreu yada), lorsqu'il est utilisé pour Dieu à propos des personnes de l'Ancien et du Nouveau Testament, exprime une richesse d'amour et de miséricorde que l'on peut retrouver dans les relations matrimoniales saines des créatures humaines de Dieu. Un passage souvent cité pour illustrer cela est le suivant : « Je vous ai connus [hébreu : yada ; grec (Septante) : ginōskō], vous seuls, de toutes les familles de la terre » (Amos 3:2 DBY). Il exprime la

prescience et l'élection d'Israël par l'amour de Dieu. Inspiré par l'Esprit, Pierre a utilisé le nom correspondant au verbe certes sélectif, mais accompagné d'amour : *proginōskō* lorsqu'il s'est adressé aux croyants éloignés de l'Empire romain comme étant « élus selon la prescience [*proginōskō*] de Dieu le Père » (1 Pierre 1:1-2).

La prescience de Dieu est un exercice d'omniscience (avoir la connaissance sur tout) plutôt que d'omnipotence (être tout-puissant). Ainsi, la connaissance de Dieu de ce qui va se produire n'est pas du tout la même chose que le fait de le faire se produire sans tenir compte de la libre volonté d'une personne. Supposer que parce que Dieu a le droit de faire quelque chose, cela exige qu'll exerce forcément ce droit, réduit la souveraineté de Dieu au lieu de la renforcer. Certains enseignent par exemple, que Dieu ignore délibérément certaines personnes dans le processus d'élection, les condamnant inévitablement. Cette croyance erronée limite la sainteté et la justice de Dieu ; cela ne reflète pas son amour gracieux et sa miséricorde envers toutes ses créatures humaines.

Il est donc important de comprendre la différence entre la prédestination, qui est un concept biblique, et le prédéterminisme, qui ne l'est pas. La prédestination assure une destinée éternelle au peuple de Dieu (le corps collectif de Christ) dont il savait d'avance de toute éternité qu'il répondrait à la conviction de son Esprit et accepterait sa provision rédemptrice en Christ (Jean 14:2). Le prédéterminisme, en revanche, affirme que Dieu a décidé à l'avance des actions individuelles et du destin de chacun sans tenir compte de leur décision personnelle de croire. Cette distinction entre ces deux termes est illustrée dans Esther 4:13-14, où Mardochée avertit Esther : « Ne t'imagine pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs, parce que tu es dans la maison du roi; car, si tu te tais maintenant, le secours et la délivrance surgiront d'autre part pour les Juifs, et toi et la maison de ton père vous périrez. Et qui sait si ce n'est pas pour un temps comme celui-ci que tu es parvenue à la royauté ? » Dieu avait prédestiné qu'Israël survivrait (collectivement), mais n'avait pas prédéterminé le sort (personnel) d'Esther : celui-ci était entre ses mains. Un plan de salut ou une échappatoire était offert au peuple de Dieu sur le plan collectif, par contre la participation individuelle de ses membres était une question de choix personnel.

Dans Sa souveraineté gracieuse et miséricordieuse, Dieu a déterminé depuis l'éternité les conditions dans lesquelles II ferait preuve de miséricorde et a fourni le plan de salut par lequel tous peuvent être sauvés (Hébreux 2:9). Dans ce plan, les décisions libres de l'humanité, rendues possibles par le Saint-Esprit, sont prises en considération afin que les croyants soient choisis en Christ sur la base de sa prescience (Romains 8:29 ; Éphésiens 1:4). Le salut est accessible à quiconque répond avec foi à l'Évangile et à la grâce universelle de Dieu.

II. Le salut est reçu et assuré par la foi

Être chrétien n'est certainement pas une affaire de bonnes œuvres. Le salut est uniquement dû à la grâce, par le moyen de la foi (Éphésiens 2:8-9). La foi se rapporte au fait que Christ est mort à la place de l'humanité pécheresse pour que le pardon des péchés soit disponible. Par la foi, l'homme peut se reposer sur la miséricorde de Dieu et accepter Christ comme Sauveur. La foi saisit la merveilleuse réalité selon laquelle les humains croyants et repentants sont maintenant les bénéficiaires de la justice de Christ, qui leur est créditée sans aucun mérite de leur part (Philippiens 3:9), et qui est obtenue « par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient" (Romains 3:22). Bien que « tous ont péché et n'ont pas atteint la gloire de Dieu [...] tous sont justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est venue par le Christ Jésus » (Romains 3:23-24 ; voir aussi Rm 5:1). De plus, ce statut gracieux auprès de Dieu est rendu possible par le Saint-Esprit, qui « atteste par notre esprit que nous sommes enfants de Dieu » (Romains 8:16).

Bien que justifiés et crédités de la justice de Christ, les croyants sont également « créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres » (Éphésiens 2:10). Plus encore, ils sont chargés, dans leur vie quotidienne, d'être « remplis du fruit de justice qui est par Jésus-Christ » (Philippiens 1:11). Ainsi, le déploiement concret de la justice de Christ dans le croyant est un processus continu. Il implique une formation spirituelle intentionnelle et progressive, comme l'illustre parfaitement 2 Pierre 1:5-8 :

« [...] [F]aites tous vos efforts pour joindre à votre foi la vertu, à la vertu la connaissance, à la connaissance la maîtrise de soi, à la maîtrise de soi la patience, à la patience la piété, à la piété l'amitié fraternelle, à l'amitié fraternelle l'amour. Car si ces choses sont en vous, et y sont avec abondance, elles ne vous laisseront point oisifs ni stériles pour la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. » (Voir aussi Romains 6:12-13; 8:13; Colossiens 3:1-5).

Notre croissance spirituelle personnelle varie en excellence et en maturité au fur et à mesure que nous apprenons à obéir à la Parole de Dieu et que nous nous reposons sur les instructions et le soutien du Saint-Esprit qui habite en nous. Cependant, alors que nous sommes encore dans le processus de formation, aussi imparfaits que nous puissions être, nous restons justifiés par la foi en Christ, et jamais par de bonnes œuvres. « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ » (Romains 8:1).

La croissance spirituelle suppose également que le croyant s'engage à suivre Christ en obéissant toute sa vie à ses enseignements. Le Nouveau Testament insiste beaucoup sur la nécessité de traverser avec fidélité les épreuves de la vie et de persévérer dans la foi jusqu'à la fin. Dans la parabole du semeur, Jésus dit : « Ce qui est tombé dans la bonne terre, ce sont ceux qui, ayant entendu la parole avec un cœur honnête et bon, la retiennent, et portent du fruit avec persévérance [en hypomonē] » (Luc 8:15). Jacques a repris les deux concepts de fidélité à travers les épreuves et de persévérance en écrivant : « sachant que la mise à l'épreuve [to dokimion] de votre foi produit la persévérance [hypomonēn] » (Jacques 1:3 S21). Pierre a ajouté : « Ces [épreuves] servent à éprouver [to dokimion] la valeur de votre foi. [...] Elle vous vaudra louange, gloire et honneur, lorsque Jésus-Christ apparaîtra » (1 Pierre 1:7 BDS). L'auteur de l'épître aux Hébreux a également abondé dans ce sens : « Car vous avez besoin de persévérance [hypomonēs], afin qu'après avoir accompli la volonté de Dieu, vous obteniez ce qui vous est promis » (Hébreux 10:36).

La sécurité des croyants passe donc par la foi, aussi bien en réceptionnant le salut qu'en communiant continuellement avec Christ par son Esprit. Avec Paul, les croyants prient pour « être trouvé en lui, non avec ma justice, celle qui vient de la loi, mais avec celle qui s'obtient par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu par la foi » (Philippiens 3:9).

III. Le salut est en conflit permanent avec la tentation et le péché

La tentation et le péché sont des réalités de la vie dans un monde déchu. Si les croyants se confient fidèlement au Christ et le suivent, ils restent néanmoins soumis à la fragilité humaine. Bien que la justification et la justice devant Dieu leur soient accordées sur la base de la justice de Christ, ils n'atteignent pas ici-bas la perfection sans péché. « [N]ous trébuchons tous de bien des manières » (Jacques 3:2 S21). « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous » (1 Jean 1:8).

Néanmoins, les Écritures soulignent que la vie chrétienne doit être vécue dans une trajectoire positive de transformation spirituelle. Comme nous l'avons souligné précédemment, les croyants sont « nés de nouveau » par l'Esprit de Dieu (Jean 3:3-8), ils sont de « nouvelles créations » pour qui l'ancien a disparu et le nouveau est arrivé (2 Corinthiens 5:17). C'est

pourquoi Jean répète avec assurance dans son épître ultérieure : « Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché [...] » (1 Jean 3:9). Le même Esprit Saint qui convainc les non-croyants du péché (Jean 16:8) continue à convaincre les croyants du péché et à les guider dans la vérité (Jean 16:13). « Quiconque demeure en lui [Christ] ne pratique pas le péché ; quiconque pratique le péché ne l'a pas vu, et ne l'a pas connu » (1 Jean 3:6).

Jean ajoute une autre note qui donne à réfléchir : « Celui qui pratique le péché est du diable, car le diable pèche dès le commencement [...] » (1 Jean 3:8). Les croyants n'ont pas à continuer à pécher comme le font les non-croyants. « Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? » demande Paul (Romains 6:1). La réponse est un non catégorique. La poursuite des pratiques pécheresses affectera négativement la foi du croyant et, s'il ne s'en repent pas, finira par la détruire.

Lorsque les croyants confessent qu'ils ont péché et se tournent vers Christ dans la repentance, ils le font avec la certitude qu'en tant qu'enfant de Dieu, ils ont « [...] un avocat auprès du Père, Jésus-Christ le juste [...] » (1 Jean 2:1). De plus, « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1:9). Ainsi, les croyants sont assurés que Dieu les fortifie et les pardonne lorsqu'ils luttent contre la tentation et le péché, sans douter de leur salut, qui est basé sur la justice de Christ acceptée par la foi.

Il faut également déclarer avec insistance que les croyants ne se trouvent pas au milieu d'une porte tournante, entrant et sortant de la grâce de Dieu! Ils sont en sécurité dans la main de Dieu. « Car j'ai l'assurance que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 8:38-39). Leur position en tant que croyants justifiés en Christ est constamment fondée par la foi. Sans la foi en Christ, il n'y a plus de relation salvatrice avec lui. C'est pourquoi l'Écriture exhorte les croyants : « Prenez garde, frères, que quelqu'un de vous n'ait un cœur mauvais et incrédule, au point de se détourner du Dieu vivant » (Hébreux 3:12).

IV. Le salut peut être abandonné et perdu par le rejet de Christ

Dieu, en tant que Père céleste aimant, ne souhaite pas qu'une personne se détourne du salut qu'il a gracieusement offert en Christ. « [...] [I]I use de patience envers vous, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais voulant que tous arrivent à la repentance » (2 Pierre 3:9).

Néanmoins, la Bible enseigne également que les croyants qui ont accepté Christ comme Sauveur peuvent être perdus s'ils négligent de manière répétée les enseignements de l'Écriture, s'ils persistent à résister à la conviction du Saint-Esprit et s'ils en viennent finalement à se détourner de leur Sauveur. Jésus souligne ce point dans la parabole du semeur où, parlant de certains qui sont devenus croyants, il dit : « [...] [I]Is croient pour un temps, et ils succombent au moment de la tentation » (Luc 8:13). L'auteur de l'épître aux Hébreux a écrit de façon réaliste au sujet des croyants « [...] qui ont été une fois éclairés, qui ont goûté le don céleste, qui ont eu part au Saint-Esprit, qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir, et qui sont tombés [...] » (Hébreux 6:4-6).

L'apôtre Pierre avertit : « En effet, si [les nouveaux croyants] après s'être retirés des souillures du monde, par la connaissance du Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première. Car mieux valait

pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice, que de l'avoir connue et de se détourner du saint commandement qui leur avait été donné » (2 Pierre 2:20-21).

La Bible met résolument en garde contre la possibilité de perdre ou d'abandonner le salut, mais elle ne cesse d'offrir une espérance à quiconque répondra à l'appel de l'Esprit Saint. L'invitation de Jésus est sans réserve. « Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos » (Matthieu 11:28). L'apôtre Paul, avec une grande assurance, a déclaré : « [...] [Q]uiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé » (Romains 10:13). Les chrétiens ne devraient donc jamais conclure prématurément qu'un frère ou une sœur en difficulté est irrécupérable. Si le père n'a pas abandonné son fils perdu (Luc 15:11-31), l'Église de Jésus-Christ ne doit pas non plus l'abandonner.

Conclusion

La foi chrétienne est une vie joyeuse et victorieuse en Christ, dans laquelle les croyants transformés spirituellement sont informés par la Parole de Dieu et stimulés par son Esprit. La foi chrétienne implique l'obéissance aux commandements de Christ et une participation responsable à la vie de son Église et de la communauté au sens large. Elle conduit parfois à des souffrances de toutes sortes. Malgré tout, la persévérance dans la foi est certaine, tant que les croyants restent en relation avec leur Seigneur. Avec une grande assurance, les paroles de Paul nous rappellent l'engagement inébranlable de notre Seigneur : « [...] [C]elui qui a commencé en vous cette bonne œuvre la rendra parfaite pour le jour de Jésus-Christ » (Philippiens 1:6).

Article original: GENERAL COUNCIL OF THE ASSEMBLIES OF GOD. The Assurance of Salvation: Position paper. In: *Assemblies of God* [en ligne]. 2017. Disponible à l'adresse: https://ag.org/Beliefs/Position-Papers/Assurance-Of-Salvation

Traduction du 2023-11-21.

Source des citations bibliques (sauf indication contraire) : La Sainte Bible : nouvelle édition de Genève 1979. Genève : Société Biblique de Genève, 1979.